INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 25 janvier 2024

Procès-verbal de la cent-cinquante-sixième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 25 janvier 2024 à Sainte-Marie.

Les membres votants suivants étaient présents :

Mme Chantal Bouchard	*Mme Danièle Provencher*
M. Luc Proulx	*M. Olivier Dumais*
M. Daniel Samson	*M. Serge Côté*
M. Jocelyn Vallières	*M. Harold Guay*
M. Denis Dion	*M. Robert Mercier*
M. Gérald Grenier	*M. Éric Cliche*

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Pierre Dumas	*M. Sylvain Denoual*
M. Daniel Giguère	*M. Gilles Paquet*
M. Jean-Marc Doyon	*M. François Veilleux*
Mme Jenny Lehoux	*M. Jean Cliche*

Les membres non-votants suivant étaient présents :

M. Simon Castonguay	*Mme Véronique Samson*

Étaient également présentes :

Madame Véronique Brochu, directrice générale, Madame Pauline Marquer, Coordonnatrice des mandats et du PDE, Madame Émilie Sirois, Chargée de projets en communication et Madame Éloïse Gagné, Chargée de projets à l'OBV Haute-Côte-Nord.

Section administrative COBARIC

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19h07. Le quorum est atteint avec la présence de 12 administrateurs. Madame Émilie Sirois a été présente au point 3 de l'ordre du jour. Mme Pauline Marquer et Mme Éloïse Gagné ont été présentes au point 4 seulement.

M. Luc Proulx informe les membres que Mme Céline veilleux a été nommée par la MRC des Etchemins à titre de déléguée à notre conseil d'administration. Elle devrait se joindre à une première rencontre en février. Il mentionne également que Mme Gagné de l'OBV Haute-Côte-Nord sera présente à titre d'observatrice de notre démarche de concertation sur la vision du PDE au point 4.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. Le varia demeure ouvert. Aucun membre ne déclare de conflits d'intérêts.

Résolution CA156/25012024/001

Il est proposé par Monsieur Denis Dion
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

Formules Municipales - No 4614-PSG

3. Présentation du plan de communications du COBARIC

Mme Sirois se présente. Elle explique qu'est-ce qu'un plan de communication et à quoi servira-t-il pour notre organisation. Le plan est prévu être effectif pour 2024-2027. Il s'agit d'un document interne qui ne sera pas diffusé. Elle présente le contenu de ce dernier soit les constats généraux, les objectifs et stratégies associés. Également les publics ciblés soit le milieu municipal, communautaire et interne. Les membres peuvent transmettre à Émilie leurs commentaires et questionnements sur le document par courriel ou téléphone. Ainsi, la version finale pourra être approuvée au prochain conseil d'administration soit celui de février.

Les membres rappellent qu'ils veulent éviter de surcharger l'équipe du COBARIC. L'arrimage des planifications soit la stratégie de mobilisation et le plan de communication est donc essentiel. Ainsi, les outils communicationnels sont prévus dans des formats où les informations pourront être reprises facilement d'un média à un autre et ainsi ne pas ajouter une surcharge de travail mais bien une facilitation des communications.

On indique aussi que malgré que le milieu scolaire et la jeunesse ne sont pas un public ciblé au niveau des communications, les membres désirent toutefois que ces publics soient rejoints. On indique que les projets scolaire et d'éducation se poursuivent au COBARIC et qu'une présentation aux membres de ce qui est fait est à prévoir.

Les membres félicitent Mme Sirois pour le travail accompli. Mme Sirois remercie les administrateurs et quitte la rencontre.

Section concertation PDE

4. Atelier afin de produire une vision pour le PDE 2024-2034 du COBARIC

Mme Marquer présente les directives quant à l'établissement de la vision du PDE 2024-2034. La vision 2014 est également présenté. On rappelle finalement la vision de la stratégie de mobilisation qui a été adoptée.

Les membres se questionnent sur la différence entre la vision de la stratégie de mobilisation à la concertation versus la vision du PDE. Cette dernière concerne plutôt la vision que l'on a de nos ressources en eau.

Les participants sont divisés en 3 groupes. Chacun travaille à un énoncé de vision. Un retour en grand groupe est fait. On tend à avoir une préférence sur un énoncé en particulier. On émet aussi le fait que la vision doit être vulgarisée et inclure les changements climatiques. Mme Marquer et la direction procéderont à la finalisation de l'énoncé et présenteront deux choix au conseil d'administration de février.

5. Varia

Aucun.

6. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est donnée à 21h11.

Résolution *CA156/25012024/002*

Il est proposé par M. Denis Dion et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx	*M. Olivier Dumais*
Président	*Secrétaire-Trésorier*

Formules Municipales - No 4614-PSG